

S/PREFECTURE D'ARLES

12 OCT. 2016

ARRIVEE

Registre des délibérations Délibération n° 15 : 04/10/2016

PARTENARIAT AVEC LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE DU DELTA DU DANUBE

L'an deux mille seize, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le quatre octobre à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► Étaient présents :

- Représentants du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Béatrice Aliphat, Jean-Marc Martin-Teissere
- Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Corinne Chabaud, Bruno Genzana
- Représentants des Communes :
 - Commune d'Arles : Nicolas Koukas
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani

► Avaient donné pouvoir :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti à Jean-Marc Martin-Teissere, Pascale Licari à Béatrice Aliphat
- Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Patricia Saez à Bruno Genzana
- Commune d'Arles : David Grzyb à Nicolas Koukas
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Isabelle Henault à Patrick Pac
- Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay, Marc Minorette à Jérôme Bernard

► Étaient absents-excusés :

- Commune d'Arles : Bernard Bacchi, Alain Dervieux
- Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Edouard Naddeo
- Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac, Bertrand Mazel
- Chambre de Métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône : Patrick Bonnet, Henri Rivas
- Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
- Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac, Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► Le Conseil de Parc était représenté par 16 membres

► Autres personnes présentes :

- Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
- Olivier Briand, chargé de mission « Grand Delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
- Aline Martin, Directrice de l'aménagement du territoire, commune d'Arles
- Sandrine Kiramarios, responsable « Gestion des espaces naturels », commune de Port Saint-Louis du Rhône,
- Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
- Sonia Ayme, chef du pôle « Administration générale », Parc naturel régional de Camargue
- Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	18	18

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	57

Date de convocation
01/08/2016
RC – 496

Délibération n° 15 : 04/10/2016

PARTENARIAT AVEC LA RÉSERVE DE BIOSPHERE DU DELTA DU DANUBE

► Contexte

Le Delta du Danube est l'une des plus vaste zone humide Deltaïque d'Europe sur les rives de la Mer Noire, reconnue internationalement en tant que zone humide inscrite à la Convention de Ramsar et à l'inventaire du Patrimoine mondial de l'Humanité, réserve de biosphère de l'UNESCO (MAB) et site NATURA 2000.

Dès 1992, un premier partenariat entres les Deltas de Camargue et du Danube a été initié nationalement par les Ministères des affaires étrangères des deux pays au titre de la Convention de Ramsar, sans suites notables durable en terme de projets de coopération notamment identifiés à l'époque où ont eu lieu plusieurs échanges entre les équipes de gestion du Parc et de la réserve de biosphère du Danube.

Depuis 2015, la Fondation Veolia encourage à nouveau le Parc de Camargue à développer des actions concrètes de partenariat avec l'Administration de la Réserve de Biosphère du Delta du Danube (ARBDD), gestionnaire de la zone humide pour la partie roumaine du Delta. Ce partenariat a été acté dans la convention avec la Fondation Veolia signé en octobre 2015 (délibération du comité syndical du 20 octobre 2015). Il est rappelé, par ailleurs, que la Fondation Véolia développe un mécénat auprès du Parc de Camargue pour une aide au fonctionnement de la réserve marine du Golfe de Beauduc.

Une mission de prise de contact a été organisée par la Fondation Veolia et Veolia Roumanie en juillet 2015. Il a été notamment proposé d'acter ce partenariat sous l'égide de l'UNESCO au titre d'un jumelage entre réserves de biosphère. Une délégation roumaine a été accueillie en Camargue les 18 et 19 mai derniers afin de présenter la Camargue aux gestionnaires de l'ARBDD et du Ministère de l'Environnement roumain. Des bases de coopération concrètes ont été évoquées, notamment dans le domaine de la gouvernance des réserves de biosphère, du développement de l'éco-tourisme, des problématiques fluviales et littorales, des activités humaines en lien avec les zones humides, agricoles, halieutiques ou cynégétiques et des programmes d'études et de suivis scientifiques. La recherche de financements européens (LEADER, INTERREG, LIFE +) est également une des priorités à court terme et un gage de pérennité dans le partenariat.

Le principe d'une convention d'accord-cadre de coopération entre l'ARBDD et le Parc naturel régional de Camargue a été acté et est en cours de finalisation.

► **Objectif**

La concrétisation et la poursuite de ce partenariat est à rechercher, en lien notamment avec le soutien financier de la Fondation Veolia qui assure le financement de l'opération en 2016 et 2017.

À l'invitation de l'ARBDD, une délégation française et camarguaise se rendra dans le Delta du Danube du 10 au 14 octobre prochain.

Il s'agira de signer officiellement la convention d'accord-cadre de coopération et de préciser les sujets et le calendrier de coopération pour les années à venir.

Elle sera notamment constituée éventuellement d'élus du comité syndical, de Laure Bou et Stéphan Arnassant (PNRC), de Jean Jalbert (Tour du Valat), de Catherine Cibien (Association MAB France), de Thierry Vandeveld (Fondation Veolia) et de Jean-Gabriel Broc et Carole Toutain (Syndicat Mixte Camargue gardoise).

Il apparaît nécessaire de délibérer pour permettre la prise en charge des frais de déplacement par le Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue pour les personnes suivantes extérieures à la structure :

- Jean Jalbert, Directeur de la Tour du Valat
- Catherine Cibien, Directrice de l'Association MAB France
- Thierry Vandeveld, Délégué de la Fondation Veolia,
- Jean-Gabriel Broc, Directeur du Syndicat Mixte de la Camargue gardoise,
- Carole Toutain, Chef du service patrimoine naturel du Syndicat Mixte de la Camargue gardoise.

La subvention 2015 de la Fondation Veolia permet la prise en charge financière des frais de déplacement de cette délégation.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée :

- Valide le principe d'un partenariat renouvelé avec la Réserve de Biosphère du Delta du Danube ;
- Approuve la prise en charge des frais de déplacement des personnes citées ci-dessus pour ce déplacement ;
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention cadre de coopération.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits

Le Président du Syndicat mixte de gestion
du Parc naturel régional de Camargue


Le Président,
Roland CHASSAIN

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en
Préfecture le **12 OCT. 2016**

Et de l'affichage effectué le

19 OCT. 2016

